



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LES HAUTEURS

AVIS PUBLIC
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL

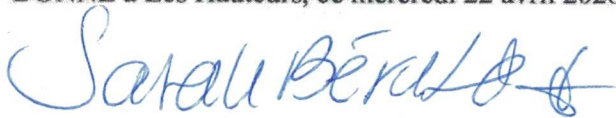
AVIS PUBLIC est par la présente donné, par Sarah Bérubé, directrice générale adjointe de la Municipalité de Les Hauteurs, que le conseil municipal tiendra une séance extraordinaire le lundi 27 avril 2026 à 20h, dans la salle du conseil située au 50 rue de l'église, Les Hauteurs. Les points suivants seront à l'ordre du jour de la séance :

ORDRE DU JOUR :

1. Ouverture de la séance
2. Déclaration de conformité de la notification de l'avis de convocation
3. Vérification des présences
4. Lecture & adoption de l'ordre du jour
5. Terminaison d'emploi et entente
6. Transfert des accès et des autorisations
7. Période de questions
8. Levée de la séance

En vertu de l'article 153 du Code municipal du Québec, dans une séance extraordinaire, on ne peut traiter que les sujets et les affaires mentionnés dans l'avis de convocation

DONNÉ à Les Hauteurs, ce mercredi 22 avril 2026.



Sarah Bérubé, directrice générale adjointe

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Sarah Bérubé, directrice générale adjointe de la Municipalité de Les Hauteurs, certifie avoir publié l'avis public ci-joint le 22 avril 2026, en affichant une copie au bureau de la Municipalité, sur le site Internet de la Municipalité.



Sarah Bérubé, directrice générale adjointe